



REGLEMENT FINALE CHALLENGE PADD 2018

Le Challenge PADD se déroule sur un circuit national d'épreuves AMATEUR 1 GRAND PRIX 115cm au barème A temps différé, avec une Finale à EQUITA LYON le 02 et 03 novembre 2018 pour les 50 meilleurs cavaliers du Challenge.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

1. PRESENTATION et PARTICIPATION

- ✓ Le Challenge PADD se court sur plus de 60 étapes en France.
- ✓ 50 places maximum.
- ✓ Les 50 meilleurs cavaliers du challenge sont autorisés à participer à la finale.
- ✓ Pour accéder à la finale 5 participations à une épreuve nationale et/ ou internationale 130cm maximum est autorisée sur la période du 01 /01/2018 au 28/10/2018, au-delà, le cavalier sera évincé du classement et ne pourra pas participer à la finale.
- ✓ 2 participations minimum obligatoires sur un challenge PADD sur la période du 01 /01/2018 au 29/10/2018.
- ✓ En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 50 premiers, le cavalier suivant du classement général est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre **maximum de 50 cavaliers** participant à la finale.
- ✓ **Finale à EQUITA LYON**, le 02 et 03 Novembre 2018.
- ✓ Autorisé à tous les cavaliers possédant une licence Fédérale de Compétition (LFC) AMATEUR en cours de validité.

- ✓ Les listes de qualification extraites du classement général sont arrêtées au 07 Octobre 2018.
- ✓ En cas d'ex aequo pour la 50eme place, les cavaliers seront départagés en fonction du nombre de classements obtenus (nombre de 1^{ère} place, nombre de 2^{ème} place.....), le nombre de participations et le cas échéant la date et l'heure de leur engagement pour la finale sur FFE Compet pour atteindre 50 cavaliers maximum.

2. EPREUVES BAREME et DEROULEMENT

- ✓ Epreuves soumises aux règlements : général et CSO FFE.
- ✓ L'engagement d'un cavalier sur une épreuve PADD implique l'acceptation de ce règlement.

❖ La finale se déroulera en 2 étapes :

Les concurrents repartent pour les 2 étapes à égalité de points, c'est-à-dire 0. Tous les cavaliers peuvent donc repartir sur les 2 étapes.

✓ **1ere ETAPE** : vendredi 02 novembre 2018

✓ L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFE Compet.

Epreuve qui se déroulera au Barème A temps différé GRAND PRIX sur une cote de 110 à 115 cm max pour cavalier Amateur 1.

Les 50 cavaliers de la 1ère étape peuvent concourir la 2ème étape finale du SAMEDI même en cas d'élimination.

✓ **2ème ETAPE** : samedi 03 novembre 2018 Grand PRIX

L'ordre de passage des 50 concurrents dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement général de la 1ere étape.

Epreuve Grand prix amateur 1 qui se déroulera au Barème A au chrono avec Barrage au chrono. Hauteur 115 cm.

Le vainqueur de la 2ème étape est le vainqueur du challenge PADD.

Dans les 2 étapes, à égalité de points, un couple ayant abandonné est toujours classé après un couple éliminé.

3. ENGAGEMENT & CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ❖ Ouvert aux cavaliers répertoriés sur la liste du classement général du CHALLENGE PADD Amateur 1 Grand Prix.
- ❖ Tous les cavaliers apparaissant sur le classement général peuvent s'engager. Après clôture des engagements, les 50 meilleurs du classement général arrêté à la fin de la dernière épreuve programmée, seront autorisés à concourir la 1ère étape de la finale. Les concurrents engagés non retenus seront remboursés.
- ❖ A la clôture des engagements, le service informatique de la FFE procédera au classement des candidats engagés sur la base des qualifications, pour conserver les 50 meilleurs résultats. Ceux-ci seront alors définitivement engagés dans le championnat en question. Les engagements seront remboursés aux cavaliers dont la demande n'a pas été retenue.
- ❖ Chaque cavalier engage un seul cheval.
- ❖ En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 50 premiers, le cavalier suivant au classement général est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de **50 cavaliers maximum** participant à la finale.
- ❖ En cas d'ex aequo pour la 50ème place, les cavaliers seront départagés en fonction du nombre de classements obtenus (nombre de 1ère place, nombre de 2ème place.....) le nombre de participations (2 minimum) et le cas échéant, la date et l'heure de leur engagement pour la finale sur FFE Compet pour atteindre 50 cavaliers maximum.
- ❖ Un cheval ne peut participer qu'à un seul titre de Vainqueur du CHALLENGE PADD lors de l'événement.
- ❖ L'engagement de l'épreuve se fait via le site FFE COMPET.
- ❖ La date de clôture des engagements sera fixée par la FFE, dans les conditions prescrites dans la DUC et sur www.ffe.com, onglet FFE Compet.
- ❖ L'engagement d'un cavalier comprend le box pour la nuit du JEUDI au SAMEDI ainsi que 5 bracelets pour EQUITA LYON. Pour toutes questions logistiques, contacter l'organisateur EQUITA LYON. (information FFE compet)

RECLAMATION

Après de la FFE pour le déroulement et classement de chaque épreuve, et auprès du Comité Organisateur pour le déroulement et classement du Challenge.

4. DOTATIONS & REMISE DES PRIX

- ✓ Padd offrira aux 8 premiers cavaliers de l'épreuve, 1 flot, 1 plaque et de nombreux lots.
- ✓ Les 8 premiers concurrents de chaque étape devront se présenter à cheval et en tenue. Toute absence non motivée, tenue ou attitude incorrecte lors de la remise des prix peut entraîner la disqualification du cavalier par le jury et, par là même, la non-distribution des prix et dotations correspondants.
- ✓ DOTATION du Vendredi 02 novembre 2018: 2 000 €
- ✓ DOTATION du Samedi 03 novembre 2018: 6 000 €

Pour tout ce qui ne figure pas dans le présent document, il est fait application du Règlement des compétitions, du règlement spécifique de la FFE en vigueur et/ou du règlement général » CHALLENGE PADD 2018».